

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 avril 2016

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 3693)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 40

présenté par
M. Warsmann

ARTICLE 8

I. – À l’alinéa 2, supprimer les mots :

« à la désignation ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« mois, »,

insérer les mots :

« à la désignation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.